

12 > 13 octobre 2017 - Institut National de Justice - Sofia

LA REPONSE JUDICIAIRE AU TERRORISME AU REGARD DE LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UE

Terrorisme et droits fondamentaux : l'audience et l'exécution des peines

PROGRAMME



















Jeudi 12 octobre 2017

8.30	Accueil et enregistrement des participants
9.00	Allocutions d'accueil Direction de l'Institut National de Justice, Bulgarie (A CONFIRMER)
9.15	Présentation du programme du séminaire Cyril ROTH, conseiller référendaire à la Cour de cassation, coordonnateur du projet, France Sabine FAIVRE, ancien premier président au Tribunal de Grande Instance de Paris, directrice de séminaire, France
9.30	Le jugement des suspects de terrorisme dans la Jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme Paul MAHONEY, ancien juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, Grande-Bretagne
10.30	Echanges
10.45	Pause-café
I. LE JUGEMENT DES AFFAIRES TERRORISTES: LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX MENACÉ?	
11.00	La protection des acteurs judiciaires: une condition ou un frein à l'impartialité? Maurizio ROMANELLI, procureur national adjoint pour le terrorisme, Italie
11.45	Echanges
12.00	Pause-Déjeuner
13.30	Le procès équitable, l'opinion publique et l'accusation en matière terroriste Membre du ministère public de l'Audience espagnole OU Membre du parquet fédéral belge
14.15	Echanges
14.30	Common law et normalité du procès terroriste? Michael TOPOLSKI, juge à la Cour pénale centrale de Londres (The Old Bailey), Grande-Bretagne
15.30	Echanges
15.45	Pause-café
16.00	Peut-on garantir tous les droits de la défense dans les procès terroristes? Françoise COTTA, avocate au barreau de Paris, France Avocat belge
17.00	Echanges
17.15	Fin du jour 1

Vendredi 13 octobre 2017

8.30	Accueil et enregistrement des participants
9.00	Accompagner, protéger la victime, garantir ses droits pendant et après le procès Nathalia MORENO, coordonnatrice du département psychosocial de l'Asociación Víctimas del Terrorismo (AVT) à Madrid Espagne
9.45	Echanges
II. LA DÉ	TENTION DES TERRORISTES: UN RÉGIME SPÉCIFIQUE À LA LISIÈRE DU RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX?
10.00	La détention des auteurs d'infractions terroristes dans la Jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme Svetlana KOSTADINOVA-SCHALL, juriste senior au greffe de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, Bulgarie
10.45	Echanges
11.00	Pause-café
11.15	Libertés fondamentales et détention des auteurs d'infractions terroristes: état des lieux Adeline HAZAN, magistrat, contrôleure générale des lieux de privation de liberté, France
12.30	Echanges
12.45	Pause-Déjeuner
14.00	Les lignes directrices du Conseil de l'Europe sur les détenus radicalisés Francesco RAGAZZI, chercheur associé au Ceri – Sciences-Po et maître de conférences en relations internationales à l'Université de Leiden, Pays-Bas
14.45	Echanges
15.00	Pause-café
15.15	L'aménagement des peines des terroristes : spécificités Vincent LE GAUDU, juge d'application des peines anti-terroriste au Tribunal de Grande Instance de Paris, France
16.00	Echanges
16.15	Conclusions et remerciements
16.30	Fin du jour 2